

DENOMBREMENTS DE MOUETTES MELANOCEPHALES
(Larus melanocephalus)

**EN FIN D'ETE 1995 ET EN MARS 1996 DANS LE FINISTERE SUD,
ET CONTROLES D'OISEAUX BAGUES EN COULEUR
AUX PAYS-BAS, EN HONGRIE ET EN BELGIQUE**

Par W. (Ted) HOOGENDOORN, Jeannette H. DE LEEUW, Renaud FLAMANT,
Gilles COULOMB, Bernard CADIOU et Gaël RAULT.

0057

INTRODUCTION

Depuis l'hiver 1978-79, un accroissement incontestable du nombre de Mouettes mélanocéphales (*Larus melanocephalus*) transitant et stationnant en Bretagne a été enregistré (THOMAS & YÉSOU 1980). Le littoral du sud Finistère, et notamment la baie de Douarnenez, est alors devenu un des principaux sites de présence hivernale de l'espèce sur la façade manche-atlantique française (THOMAS & YÉSOU 1980, YÉSOU & THOMAS 1984, MILBLED 1991). Le développement récent de programmes de marquage coloré dans plusieurs pays européens (FLAMANT 1994, cf. annexe) contribue à améliorer nos connaissances sur les mouvements migratoires de cette espèce.

Sachant que plusieurs Mouettes mélanocéphales baguées en couleur y avaient été contrôlées par le passé (P.L. MEININGER *in litt.*), WH et JDL ont visité la baie de Douarnenez du 27 août au 2 septembre 1995, dans le but principal d'y rechercher l'espèce, et tout particulièrement les individus bagués (HOOGENDOORN & DE LEEUW 1995). Puis, du 5 au 7 mars 1996, RF a parcouru les plages du sud-est de la baie de Douarnenez dans le même but, ainsi que la côte de Lesconil à Kéerty. Enfin, le 21 mars, les secteurs de la baie de Douarnenez et de Kéerty ont été parcourus par WH, RF et GR s'ajoutent à ces données les quelques observations réalisées par GC et BC sur la plage du Ris.

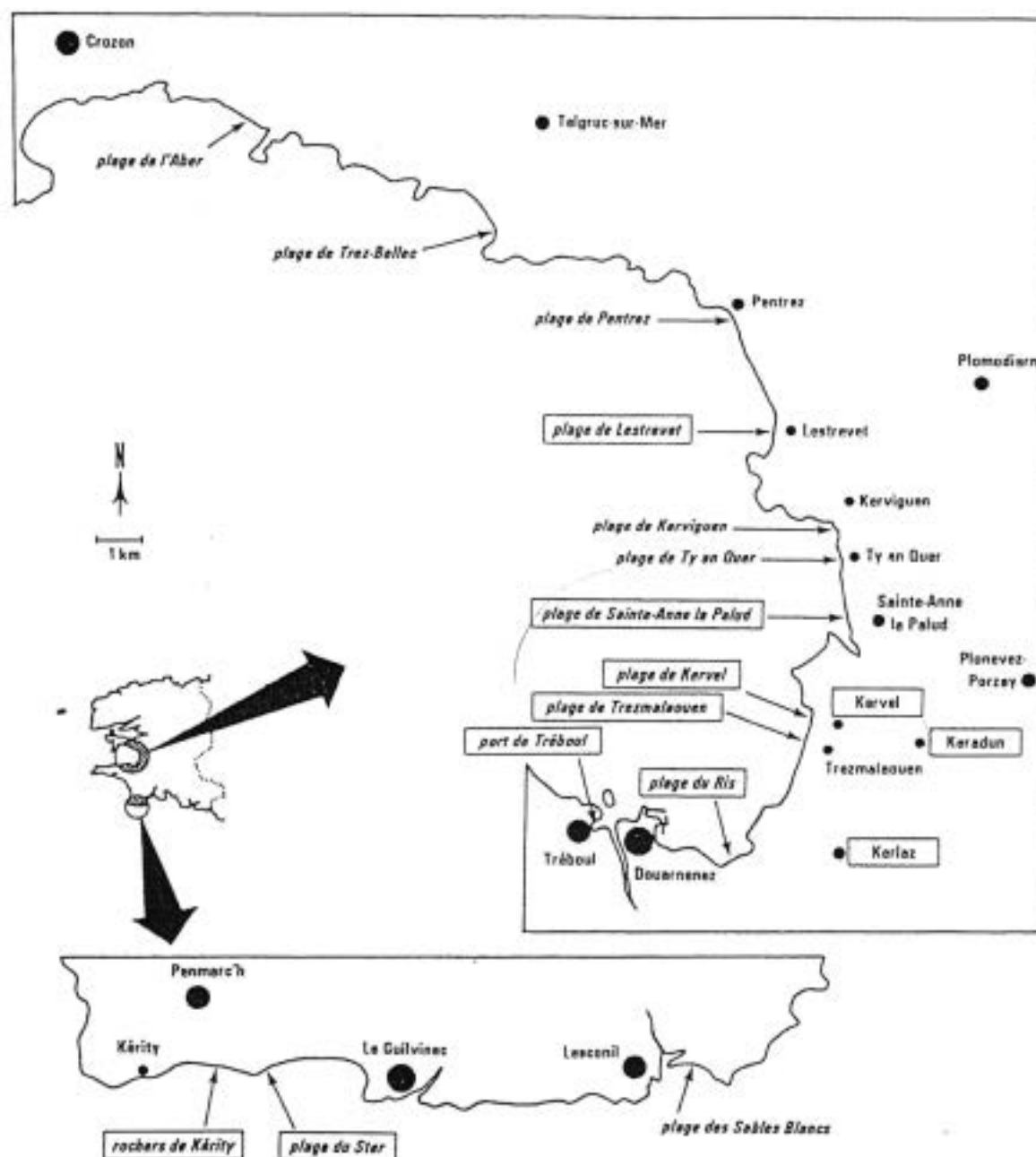


Fig. 1 : Sites prospectés pour la recherche de Mouettes mélanocéphales dans le Finistère sud.
Les localités encadrées sont celles où des Mouettes mélanocéphales ont été observées.

1 - RESULTATS DES DENOMBREMENTS

Le 27 août à 20H30, WH a inventorié les Laridés sur la Plage du Ris. Seulement six Mouettes mélanocéphales ont pu être observées, mais ce fût une heureuse surprise de constater que deux d'entre elles étaient porteuses de bagues de couleur (Tab. 1). Le 28 août et les jours suivants, un certain nombre de sites littoraux ont été visités, particulièrement les plages de sable, dont plusieurs d'entre elles étaient très étendues à marée basse. Elles étaient occupées par des groupes de Mouettes rieuses (*L. ridibundus*), comptant jusqu'à plusieurs centaines d'individus, et des effectifs beaucoup plus restreints de Mouettes mélanocéphales. Des Goélands argentés (*L. argentatus*), bruns (*L. fuscus*) et marins (*L. marinus*) étaient également présents. Sur la plage du Ris, une Mouette pygmée (*L. minutus*) était présente lors de la plupart des visites. Les 1er et 14 septembre, 3 et 2 Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*) y ont été observées, ainsi que 2 Sternes pierregarins (*Sterna hirundo*) et 2 Sternes caugeks (*S. sandvicensis*) le 14 septembre. Il est remarquable de signaler qu'aucun Goéland leucopnée (*L. cachinnans*) ni Goéland cendré (*L. canus*) n'ont été vus. Le Goéland cendré est assez abondant durant l'hiver et fréquente les groupes mixtes de Mouettes rieuses et mélanocéphales, et le leucopnée n'est observé que de temps à autre. Le 21 mars, GR, WH et RF ont observé un Goéland à bec cerclé (*L. delawarensis*) adulte sur la plage de Trezmaouen.

Des différents sites où des Mouettes mélanocéphales ont été observées, les plages du Ris, de Trezmaouen, et de Kervel, toutes trois situées dans la partie la plus au sud-est de la baie de Douarnenez, étaient les plus intéressantes pour cette espèce (Fig. 1, Tab. 1). Aucune Mouette mélanocéphale n'a pu être observée sur les sites suivants fin août - début septembre : plage de Kervel, plage de Ty an Quer, plage de Kerviguen, plage de Pentrez, plage de Trez-Bellec et plage de l'Aber (Fig. 1). Ceci est probablement lié à une pression humaine relativement plus élevée aux heures où les sites ont été visités et ils pourraient se révéler également attractifs quand ils ne sont pas dérangés. Le 7 mars 1996, pour le secteur de Lesconil - Le Guilvinec, aucune Mouette mélanocéphale n'a été observée sur la plage des Sables Blancs, le port de Lesconil, les plages entre Lesconil et le Guilvinec, ainsi qu'au port du Guilvinec (Fig. 1).

Du fait que les divers sites ont été visités à des heures différentes chaque jour, en fonction des heures de la marée et de l'itinéraire journalier, certains individus ont pu être comptés plus d'une fois au cours d'une même journée. De fait, trois oiseaux bagués ont été contrôlés sur différents sites le même jour : 76A le 1er septembre, 79H les 6 et 7 mars, et 15A le 7 mars (Tab. 1). De plus, les effectifs comptés à des dates différentes sur les sites et les totaux journaliers sont difficilement comparables. L'effectif total des Mouettes mélanocéphales présentes dans la partie sud de la baie de Douarnenez a été estimé à 60 à 100 individus fin août - début septembre. Lors des séances de contrôle de début mars les effectifs ont été estimés à plus de 50 individus pour le site de Kérity, et de 150 à 200 individus pour le sud-est de la baie de Douarnenez. Le 21 mars, une vingtaine de Mouettes mélanocéphales était présente à Kérity, et quelques 150 individus dans la baie de Douarnenez.

Tableau 1.A. : Effectifs des Mouettes mélanocéphales et bagues colorées contrôlées dans le Finistère sud entre la fin d'été 1995 et mars 1996 : plages de la Baie de Douarnenez (cf. Fig. 1)

Date	Plage du Ris	Plage de Trezmalaouen	Plage de Kervel	Plage de Sainte-Anne la Palud	Plage de Lestrevet
1995 :					
27 août (1)	9:1/5/0/3	---	---	---	---
27 août (2)	6:0/2/0/4 (BLA 80A, 38J)	---	---	---	---
28 août (2)	22:2/6/1/13	---	---	7:1/2/0/4	12:0/1/0/11
29 août (2)	18:3/3/1/11	24:3/6/2/13	---	6:1/2/0/3 (BLA 76A)	---
30 août (2)	55:5/7/0/43 (ROU H384)	---	---	7:2/0/0/5 (BLA 76A, ROU H434)	---
31 août (2)	8:1/0/0/7	32:2/3/1/26	---	11:1/2/0/8 (BLA 76A, 80A)	1:0/0/0/1
1 septembre (2)	25:2/4/0/19 (ROU H208)	48:2/3/0/43 (BLA 76A, 41E, 73E, 38J)	---	12:1/1/0/10 (BLA 76A)	---
2 septembre (2)	---	23:1/4/0/18 (BLA 73E, 38J)	---	4:0/0/0/4	---
14 septembre (3)	18:2/10/0/6	---	---	---	---
2 octobre (1)	23:3/5/0/15 (ROU H20?, H434 BLA 73E)	---	---	---	---
3 décembre (1)	27:?	---	---	---	---
1996 :					
5 mars (4)	79:? (BLA 10L, ???, ROU H434)	0	---	3:1/2 (7)	---
6 mars (4)	21:? (BLA 41E, 10L, ROU H328, H441)	40:3/8/29 (BLA 48H, 79H)	32:1/4/27 (6) (ROU H???)	0	---
7 mars (4)	62:13/12/37 (BLA 87J, ROU H328)	---	88:3/85 (7) (BLA 15A, 48H, 79H, 57K, ROU H434)	0	---
21 mars (5)	73 (dont 62:2/32/28)	64:?	---	1:1/0/0 (BLA ???)	1:0/0/1

Tableau 1.B. : Effectifs des Mouettes mélanocéphales et bagues colorées contrôlées dans le Finistère sud en fin d'été 1995 et en mars 1996 : autres sites (cf. Fig. 1)

Date	Port de Tréboul	Prairie de Kerlaz	Labour de Kervel	Prairie de Keradun	Rochers de Kéridy	Plage du Ster
1995 :						
28 août (2)	3:0/1/0/2	---	---	---	---	---
1 septembre (2)	3:0/2/0/1	---	---	---	---	---
1996 :						
5 mars (4)	---	3:1/2 (7)	---	---	---	---
6 mars (4)	---	---	56 (dont 41:4/10/27) (BLA 15A, 47A, 79H, ROU H???)	---	44 (dont 24:10/11/3) (BLA 51A, 06E, 96K)	---
7 mars (4)	---	---	37:? (BLA 15A, 76A, 79H)	---	47 (dont 19:7/5/7) (BLA 06E, ???, ???)	---
21 mars (5)	---	---	---	46:5/28/13 (ROU H???)	14:?	8:?

Légende du tableau 1 :

nt:n1/n2/n3/n4, avec :

nt = nombre total d'individus,

n1 = en mue du plumage juvénile vers plumage 1er hiver,

n2 = en mue du plumage 1er été vers plumage 2ème hiver,

n3 = en mue du plumage 2ème été vers plumage adulte hiver (les oiseaux étant en pleine mue, ce plumage est souvent difficile à déterminer, et plusieurs individus ont sans doute été déterminés comme adultes),

n4 = en mue du plumage adulte été vers plumage adulte hiver

à partir de mars, nt:n1/n2/n3, avec :

nt = nombre total d'individus,

n1 = plumage 1er hiver,

n2 = en mue du plumage 2ème hiver vers plumage 2ème été,

n3 = en mue du plumage adulte hiver vers plumage adulte été

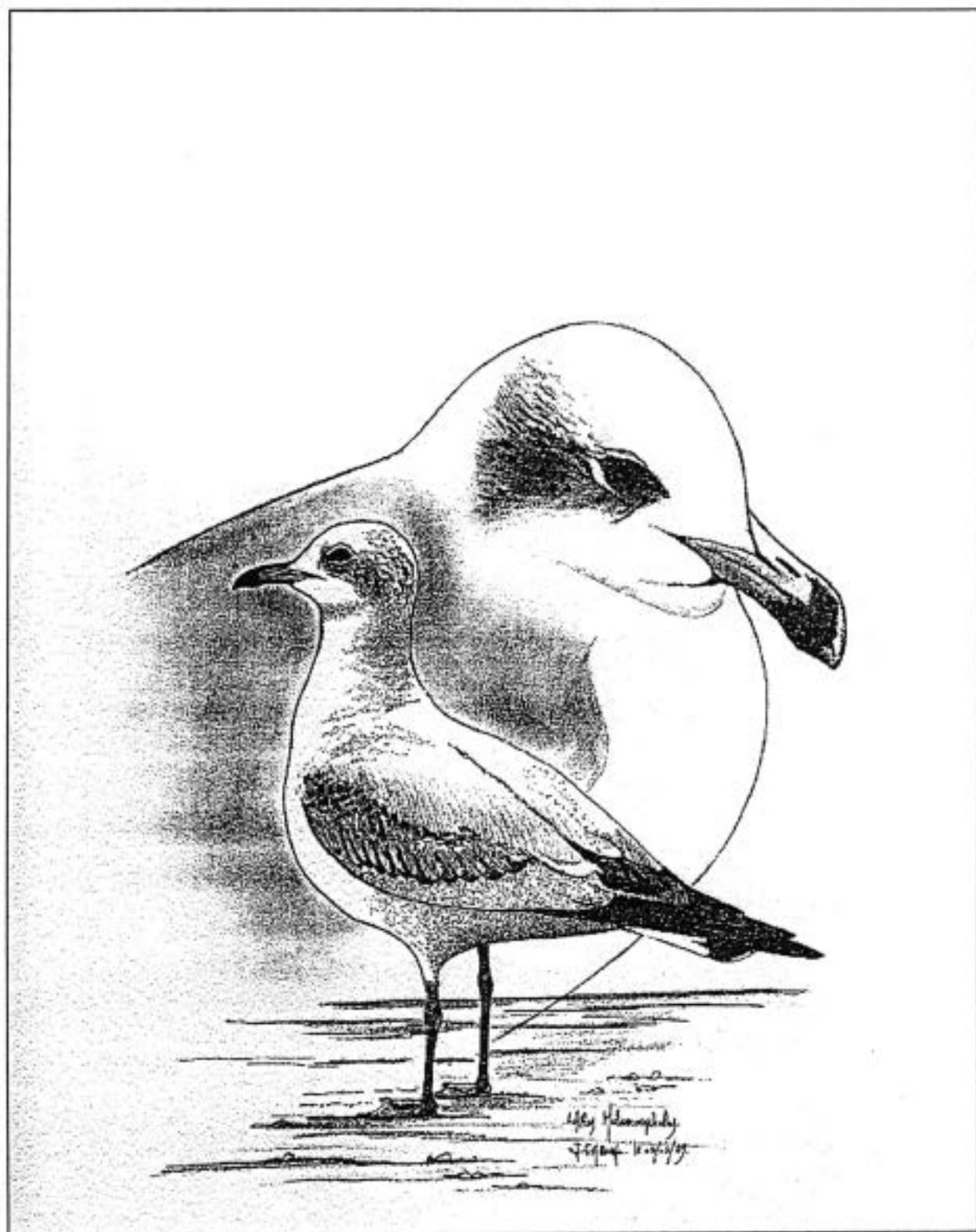
nt:? = détail par classe d'âge non noté

Bagues colorées : BLA = blanche, ROU = rouge, avec le code alpha-numérique gravé sur la bague

Observateurs : (1) GC ; (2) WH & JDL ; (3) BC ; (4) RF ; (5) RF, WH & GR

(6) le 6 mars, après l'observation mentionnée dans le tableau, et effectuée vers 15 heures, une seconde, vers 17 heures, a permis d'observer au large de la plage de Kervel au minimum 50 individus (4/12/34), dont une partie venait d'être chassée par un chien sur la plage

(7) oiseaux en plumage adulte et 2ème année comptabilisés ensemble



2 - COMPORTEMENT DES OISEAUX

Les Mouettes mélanocéphales appréciaient généralement les parties les plus sèches des plages ainsi que celles couvertes par les laisses de mer (algues), et comprenant souvent les cours d'eau douce traversant les plages à marée basse, où elles étaient fréquemment l'espèce dominante de la guilda des Laridés. De nombreux oiseaux fréquentent aussi les champs en compagnie des autres Laridés à marée haute. Les Mouettes rieuses s'alimentaient généralement sur l'eau et sur les portions les plus mouillées des plages, mais souvent les deux espèces étaient observées ensemble. Le contrôle des bagues colorées sur les Mouettes mélanocéphales n'était pas très aisé, car assez souvent elles allaient s'alimenter avec les Mouettes rieuses sur l'eau, notamment quand elles étaient dérangées.

Sur les plages de la baie de Douarnenez, la présence de Mouettes mélanocéphales était principalement liée à l'absence de dérangement (promeneurs et chiens). Il est à remarquer que leur distance de fuite augmentait au fur et à mesure que le vent forcissait et que la marée montait. Par contre, sur le site de Kéerty, la présence de pêcheurs et ramasseurs de coquillages ne semblait nullement déranger les Mouettes mélanocéphales, comme c'est le cas sur le site du Portel dans le Pas de Calais (WH & RF, obs. pers.). A Kéerty, les oiseaux se nourrissaient en nageant ou marchant entre les rochers découverts à marée basse.

En baie de Douarnenez, lors d'un dérangement, ou lorsque la marée montait, les Mouettes rieuses et mélanocéphales s'envolaient vers l'intérieur des terres. Il a été constaté que plusieurs dizaines de Mouettes mélanocéphales se reposaient sur l'eau pendant la marée haute, pour peu que le vent soit faible (1 à 2 Beaufort). Les prairies, les champs fraîchement labourés, et les champs sur lesquels du lisier venait d'être épandu étaient leurs lieux de prédilection comme lieu de nourrissage et de repos (Tab. 1).

Il est intéressant de signaler que les principaux sites d'observation en Finistère sud présentent des similitudes avec ceux de Boulogne-Le Portel et Blackpill (plage de Swansea au Pays de Galles). Ce sont de grandes plages de sable découvertes à marée basse, avec des cours d'eau se jetant sur la plage, et avec la présence de rochers sur la côte et de terres agricoles dans l'arrière-pays utilisés comme lieux de nourrissage et de repos (pour le site du Portel uniquement). En effet, un ruisseau se jette au nord-est de la plage du Ris, un au sud de celle de Sainte-Anne la Palud, ainsi que deux plus petits sur celle de Trezmalaouen. Ces facteurs semblent favoriser la présence de Mouettes mélanocéphales (HUME & LANSDOWN 1974, MEININGER *et al.* 1993).

3 - BILAN DES CONTROLES D'OISEAUX BAGUES

Au total, 12 bagues blanches et 5 bagues rouges ont été déchiffrées dans le secteur de Douarnenez, et 3 bagues blanches dans le secteur de Kéerty (Tab. 1 & 2). Malgré les effectifs assez importants le 21 mars, seulement 2 oiseaux porteurs de bagues de couleur furent observés, mais sans pouvoir déchiffrer le code, en raison de mauvaises conditions météorologiques (Tab. 1).

Il est remarquable de signaler que deux (H384 et H434) des trois oiseaux bagués en Hongrie (bagues rouges ; HOOGENDOORN & VARGA 1994, Tab. 2), et observés en fin d'été, étaient des juvéniles, indiquant que la migration post-juvénile de l'espèce de la Hongrie vers

l'extrémité ouest de l'Europe continentale peut se passer assez rapidement pour certains individus. Un cas similaire d'arrivée précoce a pu se produire en 1994, l'oiseau **H208** ayant été observé à la plage du Ris par GR le 22 septembre, puis par H.J.P. VERCRUIJSSE.

Des 15 oiseaux porteurs de bagues blanches, originaires de Belgique (un : **73E**, P.L. MEININGER *in litt.*) et des Pays-Bas (MEININGER 1991, HOOGENDOORN *et al.* 1993, Tab. 2), 11 étaient des adultes. De ces 11, 4 avaient déjà été observés à la plage du Ris les années précédentes : **76A** par GC les 17 octobre 1992 et 1er octobre 1993, **41E** par G. POHO le 5 décembre 1992, **15A** le 30 janvier 1993 par F. MAURUS, et **73E** par GC le 8 octobre 1993 et par H.J.P. VERCRUIJSSE le 17 octobre 1994. L'oiseau **80A** a quant à lui été signalé sur la plage de Pando, Baie de Gijón, Asturies, dans le nord-ouest de l'Espagne les 2 et 24 janvier 1993 (P.L. MEININGER *in litt.*). Les oiseaux **15A** et **06E** ont été observés en Grande-Bretagne, **15A** les 26 et 27 décembre 1991 au Cosmestan Lake, Pays de Galles, et **06E** le 11 mars 1993 à Paignton, Devon. Plusieurs de ces 15 oiseaux ont par ailleurs été signalés dans les colonies de Pays-Bas ou de Belgique au printemps, ou dans le Boulonnais en été, automne ou hiver.

Il est à noter que pendant ces trois séances de contrôle, aucune Mouette mélanocéphale munie de bague verte (provenant du Portel dans le Pas-de-Calais) n'a été observée (mais voir complément en annexe).

Tableau 2 : Origine des Mouettes mélanocéphales baguées contrôlées en Finistère sud entre la fin d'été 1995 et mars 1996.

Bague	Code	Date de baguage	Age lors du baguage	Localité / Pays	Latitude / Longitude
BLA	15A	15.05.90	Adulte	Krammer-Volkerak / Pays-Bas	51°38'N / 4°12'E
BLA	47A	14.06.90	Poussin	Krammer-Volkerak / Pays-Bas	51°38'N / 4°12'E
BLA	51A	11.06.90	Poussin	Moerdijk / Pays-Bas	51°41'N / 4°34'E
BLA	76A	23.05.91	Adulte	Krammer-Volkerak / Pays-Bas	51°38'N / 4°12'E
BLA	80A	09.06.91	2ème été	Ellewoutsdijk / Pays-Bas	51°23'N / 3°50'E
BLA	06E	18.06.91	Poussin	Markiezaatsmeer / Pays-Bas	51°27'N / 4°15'E
BLA	41E	26.05.92	Adulte	Krammer-Volkerak / Pays-Bas	51°38'N / 4°12'E
BLA	73E	11.06.92	Poussin	Lillo / Belgique	51°20'N / 4°20'E
BLA	48H	02.06.93	Poussin	Krammer-Volkerak / Pays-Bas	51°39'N / 4°14'E
BLA	79H	10.06.93	Poussin	Krammer-Volkerak / Pays-Bas	51°39'N / 4°13'E
BLA	38J	20.05.94	Adulte	Krammer-Volkerak / Pays-Bas	51°39'N / 4°14'E
BLA	87J	07.06.94	Poussin	Krammer-Volkerak / Pays-Bas	51°39'N / 4°14'E
BLA	57K	27.06.94	Poussin	Krammer-Volkerak / Pays-Bas	51°42'N / 4°22'E
BLA	96K	18.05.95	Poussin	Krammer-Volkerak / Pays-Bas	51°39'N / 4°14'E
BLA	10L	30.05.95	Poussin	Kreekraksluizen / Pays-Bas	51°27'N / 4°14'E
ROU	H208	10.06.94	Poussin	Szeged-Fehér-tó / Hongrie	46°20'N / 20°05'E
ROU	H328	03.07.95	Poussin	Szeged-Fehér-tó / Hongrie	46°20'N / 20°05'E
ROU	H384	11.06.95	Poussin	Szeged-Fehér-tó / Hongrie	46°20'N / 20°05'E
ROU	H434	11.06.95	Poussin	Szeged-Fehér-tó / Hongrie	46°20'N / 20°05'E
ROU	H441	11.06.95	Poussin	Szeged-Fehér-tó / Hongrie	46°20'N / 20°05'E

Bagues colorées : BLA = blanche, ROU = rouge

Les 3 bagues et codes soulignés indiquent les oiseaux contrôlés sur le secteur de Kérity, les autres l'étant en baie de Douarnenez

Les différentes latitudes/longitudes pour Krammer-Volkerak concernent 4 colonies distinctes

Fin août - début septembre, les oiseaux étaient en mue avancée, et les adultes étaient largement majoritaires (Tab. 1). La structure d'âge des oiseaux adultes / en plumage de 2ème année s'est inversée au cours de la migration printanière. Alors qu'au début du mois de mars, les oiseaux adultes étaient encore majoritaires, quinze jours plus tard c'étaient les oiseaux en plumage de 2ème année (Tab. 1). Ceci tendrait à démontrer que la majorité des oiseaux (principalement adultes) présents début mars serait déjà remontée vers les sites de nidification en Belgique et aux Pays-Bas. Aucune des Mouettes mélanocéphales baguées observées début mars n'a pu être retrouvée le 21 mars, et ce malgré une recherche intensive des sites potentiels. L'oiseau **76A** a d'ailleurs été observé dans la colonie du Hooge Maaey à Lillo (province d'Anvers, Belgique) les 23 et 24 avril 1996, et l'oiseau **47A** le 25 avril dans cette même colonie (RF, obs. pers.). L'oiseau **48H** a quant à lui été capturé comme nicheur dans la colonie de Kallo (province de Flandre orientale) le 8 juin 1996 (RF, obs. pers.).

En mars, des parades sont fréquemment observées sur les plages (RF, WH et GR, obs. pers.) La plupart des oiseaux étaient en mue avancée du plumage d'hiver vers le plumage d'été, certains déjà en plumage d'été parfait au début du mois de mars. En général, la mue des adultes était plus avancée que celle des oiseaux en plumage de 2ème année (cf. HOOGENDOORN *et al.* 1992).

4 - CONCLUSION

Ces observations indiquent que la baie de Douarnenez est un site relativement important pour la halte migratoire et la mue des Mouettes mélanocéphales au printemps, en fin d'été et pendant l'automne. La baie est également un site important pour l'hivernage de cette espèce, et l'effectif total dans la partie sud de ce secteur serait approximativement d'au minimum une centaine d'individus. Toutefois les effectifs sont nettement moins importants que dans le Boulonnais au Pas-de-Calais ou que dans le secteur de La Rochelle / Ile de Ré en Charente-Maritime (MEININGER *et al.* 1993, HOOGENDOORN 1995, HOOGENDOORN *et al.* 1995).

REMERCIEMENTS

Nous sommes reconnaissants envers Peter MEININGER et Lajos VARGA pour nous avoir communiqué leurs informations inédites, Pascal RAEVEL pour la traduction de la première version de cet article, et Bruno BARGAIN pour ses indications sur les zones fréquentées par les Mouettes mélanocéphales dans le secteur de Kéridy.

BIBLIOGRAPHIE

- FLAMANT, R. (1994).- Aperçu des programmes de marquage d'oiseaux à l'aide de bagues de couleur, colliers et marques alaires en Europe. Aves 31 : 65-186.
- HOOGENDOORN, W. (1995).- Mouettes rieuses *Larus ridibundus* et Mouette mélanocéphale *L. melanocephalus* se nourrissant dans un champ de tournesol. Alauda 63 : 77.
- HOOGENDOORN, W. & DE LEEUW, J.H. (1995).- Des Mouettes mélanocéphales (*Larus melanocephalus*) dans la Baie de Douarnenez à la fin de l'été de 1995. La Mouette mélanocéphale 4 : 4-5.
- HOOGENDOORN, W., MEININGER, P.L., BERREVOETS, C.M., RAEVEL, P. & DUPONCHEEL, C. (1993).- Colour-ringing programmes of Mediterranean Gull and the Hungarian-French connection. Ornis Hungarica 3 : 71-72.
- HOOGENDOORN, W., MOERBEEK, D.J., MEININGER, P.L. & BERREVOETS, C.M.. (1992).- Spring head-moult of Mediterranean Gull in north-western France. Dutch Birding 14 : 207-214.
- HOOGENDOORN, W., STEINHAUS, G.H., MOERBEEK, D.J. & VAN DEN BERG, A.B. (1995).- Large number of Mediterranean Gulls in Boulonnais in summer 1995. Dutch Birding 17 : 151-152.
- HOOGENDOORN, W. & VARGA, L. (1994).- Le programme de marquage coloré des Mouettes mélanocéphales (*Larus melanocephalus*) en Hongrie. La Mouette mélanocéphale 3 : 60.
- HUME, R.A. & LANSDOWN, P.G. (1974).- Mediterranean Gulls at Blackpill, Glamorgan. British Birds 67 : 17-24.
- MEININGER, P.L. (1991).- First results of colour-ringing Mediterranean Gulls *Larus melanocephalus* in the Netherlands. Sula 5 : 109-110.
- MEININGER, P.L., RAEVEL, P. & HOOGENDOORN, W. (1993).- Occurrence of Mediterranean Gull at Le Portel in north-western France. Dutch Birding 15 : 45-54.
- MILBLED, T. (1991).- Mouette mélanocéphale. In YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. Société Ornithologique de France, Paris : 284-285.
- THOMAS, A. & YESOU, P. (1980).- La Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) en Bretagne. Ar Vran 9 : 11-20.
- YESOU, P. & THOMAS, A. (1984).- Actualisation du statut de la Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) en Bretagne. Ar Vran 11 : 94-104.

ANNEXE : Les programmes de baguage coloré des Mouettes mélanocéphales (d'après FLAMANT (1994) avec des additions)

Allemagne

De 1994 à 1996, environ 20 individus munis d'une bague bleu ciel en PVC au tarse avec gravure blanche 1 lettre + 2 chiffres

Martin BOSCHERT, 18 Wiedigstrasse, D-77815 Bühl, Allemagne ; tél. +49 7223 21645, fax. +49 7223 900107

Belgique et Pays-Bas

De 1990 à 1996, plus de 500 individus (dont 47 en Belgique) munis d'une bague métal au tibia et, toujours à la patte opposée, d'une bague blanche en PVC au tarse avec gravure noire 2 chiffres + 1 lettre (verticalement). Depuis 1996, pour plus de 200 individus (dont 126 en Belgique), gravure noire 1 lettre (code fixe E horizontalement) et 2 chiffres + 1 lettre (verticalement). 96 des oiseaux bagués en Belgique ont la bague métal et la bague PVC à la même patte (bague blanche patte gauche = oiseaux bagués poussins, avec quelques exceptions, patte droite = oiseaux bagués non poussins)

Peter L. MEININGER, RIKZ (Rijksinstituut voor Kust en Zee), Postbus 8039, NL-4330 EA Middelburg, Pays-Bas ; tél. +31 118 672331, fax. +31 118 616500

France

Depuis l'hiver 1991-1992, un peu plus de 200 individus munis d'une bague métal au tibia et, toujours à la patte opposée (en général à droite), d'une bague verte en PVC au tarse avec gravure blanche 1 lettre + 2 chiffres (verticalement). Depuis l'hiver 1995-96, gravure blanche 1 lettre (code fixe R horizontalement) + 3 chiffres (verticalement)

Pascal RAEVEL & Camille DUPONCHEEL, 89 rue du Général de Gaulle, F-59660 Merville, France ; tél./fax. +33 03 28 42 89 98

Hongrie

De 1994 à 1996, environ 500 poussins munis d'une bague métal au tibia et d'une bague rouge en PVC au tarse (en général patte gauche) avec gravure blanche 1 lettre (code fixe H horizontalement) + 3 chiffres (verticalement, à lire du haut vers le bas)

Lajos VARGA, Ringing Center, Hungarian Ornithological Society, H-1121 Budapest, Költő u. 21, Hongrie ; tél. +36 1156-2133, fax. +36 1175-8327

Italie

De 1990 à 1994, 681 poussins munis d'une bague métal au tibia et d'une bague bleue en PVC au tarse avec gravure blanche 1 lettre + 2 chiffres (verticalement ; à partir de 1995, la lettre est entre les 2 chiffres)

Istituto Nazionale per la Fauna Selvatica, 9 via Ca' Fornacetta, I-40064 Ozzano Emilia (Bologna) Italie ; tél. +39 516 51211, fax. +39 517 96628

Ukraine

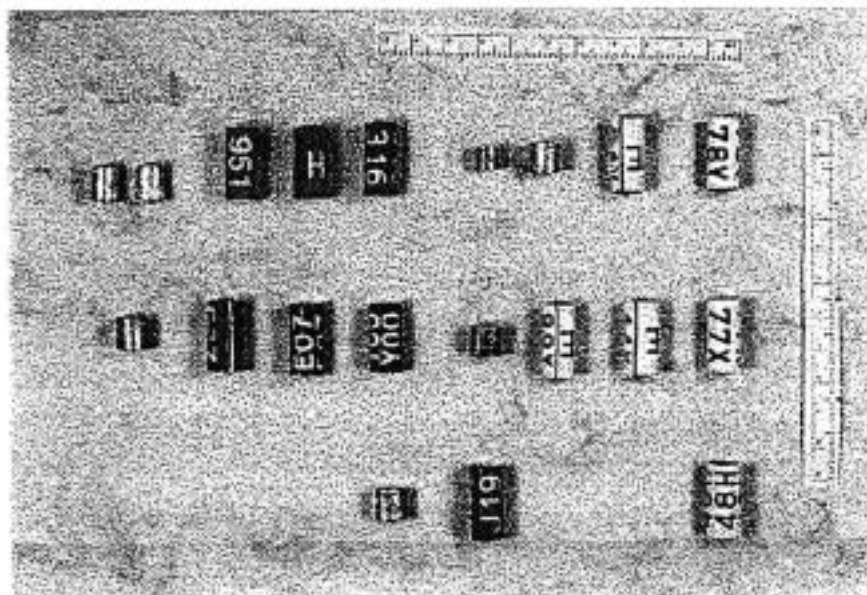
En 1994, 296 poussins munis d'une bague métal à la patte droite et d'une bague noire en PVC à la patte gauche avec gravure blanche 1 lettre (code U fixe horizontalement) + 3 chiffres (verticalement)

Peter L. MEININGER (en collaboration avec Antonina RUDENKO), RIKZ (Rijksinstituut voor Kust en Zee), Postbus 8039, NL-4330 EA Middelburg, Pays-Bas

Complément : des observations réalisées sur les mêmes sites finistériens en fin d'été et en automne 1996 ont permis de contrôler des oiseaux bagués dans le cadre des différents programmes actuels, à la seule exception (pour le moment...) des bagues bleues italiennes (RF).

Pour toutes les observations, il est important de noter la couleur de la bague, le code de la bague et le sens de lecture (du haut vers le bas ou l'inverse...), la position de la bague couleur et de la bague métal (droite, gauche, tarse, tibia), l'âge de l'oiseau (très important afin d'exclure les mauvaises lectures), et bien sûr la date et le lieu précis (si possible avec les coordonnées géographiques). Avec de bonnes conditions météorologiques, le code alpha-numérique gravé sur la bague couleur est lisible à environ 60-100m à la longue-vue (grossissement 30-60). Même en cas de lecture partielle des codes, ou pas de lecture du tout, les observations ont un intérêt.

Alors, ... à vos longues-vues !!!



Principaux types de bagues couleur et métal utilisés pour le marquage des mouettes mélanocéphales (photographie : Damien HUBAUT).

Belgique et Pays-Bas :

- 1 bague blanche "48H"
(sans E horizontal)
- 3 bagues blanches, avec
E horizontal, dont "E 77X"
- 3 bagues blanches, avec
E horizontal, dont "E 78Y"

France :

- 1 bague verte "J19"
(sans R horizontal)

Italie :

- 3 bagues bleues, dont "Y00" et "E07"

Hongrie :

- 3 bagues rouges, avec H horizontal,
dont "H 316" et "H 951" (deux types
de gravure)

W. (Ted) HOOGENDOORN
& Jeannette H. DE LEEUW
Notengard 32
NL-3941 LW DOORN
PAYS-BAS

Renand FLAMANT
23 rue de l'Orme
B-1040 BRUXELLES
BELGIQUE

Gilles COULOMB
Kerhenri
F-29100 POUILLAN
SUR MER
FRANCE

Bernard CADIOU
6 rue Pierre Corre
Appt 204
F-29200 BREST
FRANCE

Gaël RAULT
20, rue des Ajoncs
F - 29000 QUIMPER
FRANCE